

A stylized illustration featuring a red fox with black-tipped ears and paws, standing on its hind legs and looking up. In the background, a white swan with a red beak and a red patch on its forehead is shown with its wings spread. The scene is set against a blue background with yellow and white elements, including a yellow object resembling a lamp or a piece of furniture on the left and a yellow structure resembling a fence or a wall in the middle ground. The overall style is graphic and modern.

PHÈDRE

Fables

PRÉFACE D'ESTELLE DEBOUY

ÉDITION
BILINGUE

Rivages poche
Petite Bibliothèque

« Le loup et l'agneau », « Le renard et la cigogne », « Le loup et le chien » : si on pense d'abord aux fables de La Fontaine et à son modèle grec Ésope, on sait moins qu'elles furent aussi inspirées du fabuliste latin Phèdre. Si Ésope trouva la matière, Phèdre, lui, la polit. Ses fables, qu'on croyait perdues au Moyen Âge, furent redécouvertes au XVII^e siècle avant de nourrir généreusement la poésie de La Fontaine. Que doit notre fabuliste à son prédécesseur ? La lecture de ces fables permet d'en prendre la mesure et d'apprécier cet auteur qui voulait « faire rire et apprendre la vie par des conseils avisés ».

Cette édition bilingue, avec ses notes introductives pour chaque fable, permet de redécouvrir une œuvre source de notre propre littérature.

Collection dirigée par Lidia Breda

Phèdre

Fables

*Choix des textes, traduction du latin,
préface et notes d'Estelle Debouy*

Illustrations de Grandville

Rivages poche
Petite Bibliothèque

Retrouvez l'ensemble des parutions
des Éditions Payot & Rivages sur

payot-rivages.fr

Couverture : *Le renard et la cigogne*
d'Evguenia Endrikson © Bridgeman Images.

© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2018
pour la traduction française, la préface
et la présente édition

ISBN : 978-2-7436-4509-0

Préface

par Estelle Debouy

Phèdre

« Le loup et l'agneau », « Le renard et la cigogne », « Le loup et le chien » : si on pense d'abord aux fables de La Fontaine, on sait moins qu'elles furent inspirées du fabuliste latin Phèdre. Que sait-on de lui ? Peu de choses. Qu'il est originaire de Thrace où il est né probablement peu après le début de notre ère. D'origine servile, il vint tout jeune à Rome où il fut formé à l'école du Palatin ; puis il fut affranchi par un décret d'Auguste. Peut-être était-il même l'un des jolis petits esclaves bavards avec lesquels Auguste s'amusait à jouer aux noix, si l'on voit dans la fable « Ésope jouant aux noix » la transposition d'un souvenir d'enfance ?

Très cultivé, parlant grec et latin, il rédigea dans cette dernière langue les fables qui ont fait sa réputation, utilisant le sénaire iambique, c'est-à-dire le mètre qu'avaient utilisé autrefois

les poètes dramatiques, alors qu'Ésope, père de la fable, écrivait en prose. Entre 14 et 31, il se fit connaître par un premier livre de fables qui lui valut l'exil : faut-il imputer cette disgrâce à Séjan, le favori et le conseiller de Tibère, qui se serait senti visé par certaines fables ? C'est ce que pense Louis Havet¹ en raison de ces trois vers de l'épilogue du livre II (v. 17-19) :

*Quodsi accusator alius Seiano foret,
Si testis alius, iudex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis*².

Léon Herrmann³ ne comprend pas le passage de la même façon et propose de lire *Silano* à la place de *Seiano* : ce nom désignerait alors, non plus Séjan, mais l'un des trois membres de la célèbre famille des *Iunii Silani* que Phèdre aurait offensé. La fable « La brebis, le chien et le loup » viendrait confirmer cette hypothèse puisque Phèdre y explique qu'il n'a pas eu à endurer l'injustice d'un seul homme mais de trois.

1. Louis Havet, *Phèdre. Fables ésopiques*, Paris, Hachette, 1923.

2. « Si j'avais eu un autre accusateur, un autre témoin, un autre juge enfin que Séjan, j'avouerais avoir mérité une si grande infortune. »

3. Léon Herrmann, *Phèdre et ses fables*, Leyde, E. J. Brill, 1950.

Quoi qu'il en soit, « pour chercher à sa souffrance un adoucissement » (comme il l'écrit à la suite du passage cité plus haut, au v. 20 de l'épilogue du livre II), il composa un deuxième livre de fables qui parut probablement en 43, pendant son exil⁴. En revanche, c'est à Rome qu'il composa le livre III car, dans le prologue, il se plaint du dédain que lui marquent ses rivaux. Ce livre semble avoir été publié bien après le précédent, sous le règne de Claude (41-54), puisqu'il déclare dans l'épilogue être d'âge mûr, aux confins de la vieillesse. S'imaginant que ce serait son dernier livre, il se ravisa, comme il l'écrit au début du prologue du livre IV (v. 1-3) : « Alors que j'avais résolu de borner mon œuvre, avec l'intention de laisser à d'autres une matière suffisamment abondante, j'ai dans le secret de mon cœur condamné ma résolution. »

Phèdre se préoccupe désormais de sa gloire littéraire, alors que le public prend goût aux fables. Il a de nombreux imitateurs, et même des plagiaires. Ce qui nous reste du livre V nous apprend qu'il était vieux lorsqu'il le composa. Il mourut (vers 70 ?) avant de pouvoir en écrire un sixième.

4. Pour Léon Herrmann, Phèdre aurait composé ses fables plus tard, après avoir publié en 54 *La Satire sur la mort et l'Apothéose de Claude* que l'éditeur attribue à Phèdre et non à Sénèque.

Le genre des fables

Phèdre n'est pas le premier à écrire des fables : il eut pour modèle le Grec Ésope.

*Aesopus auctor quam materiam repperit
hanc ego poliui uersibus senariis⁵*

écrit-il au début du prologue du livre I. Mais, dans celui du livre II, il revendique le droit d'aller chercher ses sujets ailleurs :

« C'est à des exemples que revient le genre créé par Ésope, et le but unique qu'on se propose d'atteindre par des apologues est de corriger les erreurs des mortels, et d'amener à aiguillonner elles-mêmes leur attention et leur activité. Quel que soit donc le badinage du récit, pourvu qu'il séduise l'oreille et ne s'écarte pas de son but, ce sera au sujet de le recommander, nullement au nom de l'auteur. Pour moi, je mettrai tout mon soin à conserver la manière du vieillard [Ésope] ; mais s'il me plaît d'intercaler quelque nouveauté pour charmer le goût par la variété des sujets, c'est en bonne part que je voudrais te la voir prendre à la lecture, à la condition, Illius, que ma brièveté fût ta récompense⁶. »

5. « L'auteur Ésope a trouvé la matière ; moi, je l'ai polie en vers sénaires. »

6. Phèdre, *Fables*, trad. Alice Brenot, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

S'il écrit son troisième livre toujours « dans le style d'Ésope » (III, prologue, v. 29), il fait maintenant de lui un personnage de ses fables et ne le considère plus comme modèle. Il est d'ailleurs révélateur qu'il nomme ses fables *Aesopias*, non *Aesopi* (« ésopiennes et non d'Ésope », IV, prologue, v. 11) et, dans le livre IV, il n'hésitera pas à proclamer sa supériorité sur son prédécesseur : « si Ésope a inventé cet ouvrage, c'est ma main qui l'a perfectionné⁷ ». On le voit, Phèdre a donc imité de plus en plus librement son modèle grec : sur les 135 fables qui nous sont parvenues, seules 47 étaient traitées dans le recueil des fables ésopiques. Parmi les autres fables, si Phèdre a pu puiser à d'autres sources, la plupart sont de son invention. C'est bien ce qu'il explique quand il écrit dans l'épilogue du livre II (v. 14-15) : « Moi, du sentier d'Ésope j'ai fait une large route ; j'ai inventé plus de fables qu'il n'en avait laissé [...] ». »

Mais Phèdre ne s'est pas seulement inspiré d'Ésope. Il a aussi voulu égaler Horace dont il a développé les sujets (la fable « La grenouille crevée et le bœuf » en est un bon exemple : voir p. 93) et appliqué les principes. Ainsi cet engagement formulé dans l'épilogue du livre II (v. 25-26) : « Mon intention n'est pas de flétrir

7. « Apostrophe à l'envie », IV, v. 8.

les individus, mais de montrer la vie elle-même et les caractères des hommes » est-il fidèle au précepte énoncé par Horace dans son *Art poétique* (v. 316-318) : « Alors, sûrement, tu sauras donner à chaque personnage son vrai caractère, tu observeras la vie et les hommes comme en un miroir, tu reproduiras ce que tu auras vu ; ce sera le langage même de la vie. »

Horace poursuit en soulignant la double ambition de la poésie qui est d'instruire et de plaire (*Art poétique*, v. 333-337) : « Les poètes veulent instruire ou plaire, et raconter en même temps à la fois ce qui est agréable et ce qui est utile à la vie. Pour instruire, sois concis ; l'esprit reçoit avec docilité et retient fidèlement un court précepte ; tout le superflu s'échappe d'un esprit trop plein. »

Phèdre, qui multiplie les déclarations de brièveté (parfois sans s'y tenir, comme on le verra), veut aussi mêler l'utile à l'agréable, comme il le déclare dès les premiers vers du prologue du livre I (v. 3-4) : « Ce petit livre a un double avantage : il excite le rire et donne de sages conseils au sujet de la vie. »

Mais ce qui rapproche peut-être le plus les deux poètes, c'est la satire. Pour Phèdre, la fable est un moyen d'envelopper la pensée de celui qui n'est pas libre. « Maintenant je dirai brièvement pourquoi fut inventé le genre de la fable.

La servitude menacée, n'osant pas dire ce qu'elle voulait, transporta ses propres sentiments dans les fables et déjoua la chicane par des fictions badines » (III, prologue, v. 33-37).

Si ces propos s'appliquent à l'esclave Ésope, il est évident que Phèdre pense aussi à lui. Il considère bien ses fables comme des satires. La fable, à ses yeux, n'est pas un genre pacifique mais satirique : si le livre I se présente comme une satire générale des mœurs romaines, le livre II est plus personnel, car il a été écrit pendant son exil ; dans le livre III, le poète, menacé par ses ennemis, proteste de son innocence et recherche protection ; dans le livre IV, il se défend contre les plagiaires et contre les critiques qui le visent ; il faut attendre le cinquième et dernier livre pour que sa verve satirique s'estompe au profit d'une plume plus apaisée.

Plan de l'œuvre

L'ordre des fables adopté dans ce livre suit l'ordre traditionnel des éditions modernes. Mais il faut signaler ici l'hypothèse formulée par Léon Herrmann dans son étude *Phèdre et ses fables* où il propose de reconstituer ce qu'il pense être l'« original » des fables. Il s'appuie sur le témoignage

de Sénèque⁸ qui invitait Polybe à composer un livre où les fables seraient reliées entre elles par une sorte de tissu, comme les épisodes des *Métamorphoses* d'Ovide. Phèdre aurait donc réalisé le projet suggéré par Sénèque en articulant les fables entre elles à l'aide de réflexions personnelles qui les encadrent et leur permettent de s'enchaîner. Nous en avons un exemple très clair avec « La belette et les souris » qui est à proprement parler enchâssée dans un propos adressé au lecteur (voir p. 161). Il faut donc imaginer les fables soudées les unes aux autres par les prologues, épilogues, morales et commentaires du fabuliste, chaque pièce invitant le lecteur à lire la suivante sans qu'il ait besoin de titres : c'est pourquoi les éditeurs modernes ne sont pas tous d'accord sur les titres des fables. Par exemple, la fable « Le loup et le chien » est présentée dans certaines éditions sous le titre « Combien la liberté est douce », car c'est le premier vers de la fable qui a été retenu comme titre.

Postérité

Comment les fables de Phèdre nous sont-elles parvenues ? On l'a vu, Phèdre ne connut le succès

8. Sénèque, *Consolation à Polybe*, VIII, 3.

que tardivement et ses fables, devenues classiques, passèrent sous la forme de morceaux choisis aux mains des grammairiens et des écoliers qui finirent par les considérer comme de simples adaptations d'Ésope, et par là même comme appartenant à tout le monde. Le nom de Phèdre tomba donc dans l'oubli.

Il faut attendre le XVII^e siècle pour qu'on redécouvre le fabuliste latin. En effet, l'opinion au Moyen Âge voulait que ses fables soient perdues. C'est grâce à Pierre Pithou qui publia, en 1596, un grand nombre de fables⁹ que Phèdre fut remis à l'honneur. On suppose que c'est cette édition que La Fontaine avait sous les yeux. Dans la préface de son œuvre, il explique ce qui distingue ses fables de celles de Phèdre :

« On ne trouvera pas ici l'élégance ni l'extrême brièveté qui rendent Phèdre recommandable ; ce sont qualités au-dessus de ma portée. Comme il m'était impossible de l'imiter en cela, j'ai cru qu'il fallait en récompense égayer l'ouvrage plus qu'il n'a fait. Non que je le blâme d'en être demeuré dans ces

9. Il établit son édition d'après le manuscrit Pithoeanus (P), du IX^e siècle, qui fut sauvé du pillage de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Il s'agit du manuscrit principal. Les autres manuscrits sont le Remensis (R), également du IX^e siècle, et le Neapolitanus (N) et le Vaticanus (V), tous deux du XVI^e siècle.

termes : la langue latine n'en demandait pas davantage ; et si l'on y veut prendre garde, on reconnaîtra dans cet auteur le vrai caractère et le vrai génie de Térence. La simplicité est magnifique chez ces grands hommes ; moi qui n'ai pas les perfections du langage comme ils les ont eues, je ne la puis élever à un si haut point. Il a donc fallu se récompenser d'ailleurs : c'est ce que j'ai fait avec d'autant plus de hardiesse que Quintilien dit qu'on ne saurait trop égayer les narrations. Il ne s'agit pas ici d'en apporter une raison : c'est assez que Quintilien l'ait dit. J'ai pourtant considéré que, ces fables étant sues de tout le monde, je ne ferais rien si je ne les rendais nouvelles par quelques traits qui en relevassent le goût. C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de la gaieté. Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire, mais un certain charme, un air agréable, qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. »

Que doit La Fontaine à son prédécesseur ? La lecture de ces fables permettra d'en prendre la mesure et de redécouvrir cet auteur latin qui est à la source de notre littérature.

*

Dans ce livre nous avons fait le choix de ne rassembler que les fables de Phèdre dont s'est inspiré La Fontaine.

Les illustrations sont tirées de *L'Œuvre graphique complète de Grandville* (A. Hubscmid, 1975) ; Grandville a illustré les *Fables* de La Fontaine : nous avons retenu les illustrations qui pouvaient aussi s'appliquer aux fables de Phèdre et avons écarté celles qui ne correspondaient qu'au texte de La Fontaine.

La traduction proposée essaie de rendre le plus fidèlement possible le texte latin. Quand le parti pris n'était pas tenable, la traduction littérale est précisée en note.

La numérotation placée dans la marge du texte français renvoie aux vers latins ; de cette façon, le lecteur peut suivre plus facilement le texte original.

Sauf indication contraire, le texte latin est celui de l'édition de Léon Herrmann : *Phèdre et ses fables* (E. J. Brill, 1950). Nous avons aussi consulté l'édition publiée aux Belles Lettres : *Phèdre, Fables* (éd. Alice Brenot, 1961) qui s'appuie sur celle de Louis Havet, *Phèdre. Fables éso-piques* (Hachette, 1923).

Estelle DEBOUY

FABLES

LIVRE I

Le loup et l'agneau

Lupus et agnus

(I, 1)

Dans cette fable, Phèdre vise ceux qui « accablent les innocents » comme le dit la morale : selon Louis Havet, il désigne ici Séjan, le favori tout-puissant de l'empereur Tibère, qui avait organisé un véritable système d'espionnage et qui n'hésitait pas à faire calomnier ceux qui le gênaient par des délateurs qui, pour leur peine, avaient droit au quart des biens confisqués aux condamnés. Cela avait de quoi stimuler l'imagination de ces accusateurs zélés...

*Ad riuum eundem lupus et agnus uenerant,
siti compulsi ; superior stabat lupus,
longeque inferior agnus. Tunc fauce improba
latro incitatus iurgii causam intulit ;*

- 5 « *Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
aquam bibenti ?* » *Laniger contra timens*
« *Qui possum, quaeso, facere quod quaeris, lupe ?*
A te decurrit ad meos haustus liquor. »
Repulsus ille ueritatis uiribus :

- 10 « *Ante hos sex menses, male, ait, dixisti mihi.* »
Respondit agnus « Equidem natus non eram. »
« *Pater hercle tuus, ille inquit, male dixit mihi.* »
Atque ita correptum lacerat iniusta nece.
Haec propter illos scripta est homines fabula
15 *qui fictis causis innocentes opprimunt.*

Au même ruisseau étaient venus un loup et un agneau, poussés par la soif ; le loup se tenait à un point plus élevé et l'agneau beaucoup plus bas¹. Alors, excité par son gosier insatiable, le brigand chercha un prétexte de querelle² : « Pourquoi, 5 lui dit-il, as-tu troublé l'eau que je bois³ ? » Le porte-laine répondit⁴ tout tremblant : « Comment⁵ puis-je, loup, je te prie, faire ce sur quoi tu enquêtes⁶ ? C'est de toi que le liquide descend vers les gorgées que je prends. » Repoussé par la force⁷ de la vérité, le loup reprit : « Il y a six mois tu as 10 médit de moi. » « Moi⁸ ? » répondit l'agneau. Mais je n'étais pas né. » « Par Hercule, c'est ton père⁹ qui a médit de moi, dit-il. » Et là-dessus¹⁰ il saisit l'agneau, le déchire¹¹ et lui inflige une mort injuste.

Cette fable a été écrite à cause de certaines gens qui, sous de faux prétextes, accablent les 15 innocents¹².



